

## Frontières de l'école, frontières dans l'école : enjeux politiques, défis éthiques

Coordonné par Béréngère KOLLY & Alain KERLAN

La question des frontières est une question d'actualité : dans un monde toujours plus ouvert, semble en effet réapparaître une demande de frontières, politiques, nationales ou culturelles. En éducation, et à l'école, la question des frontières est également vive : l'école doit-elle être ouverte sur le monde et ses enjeux, ou un lieu clos et protégé ? Comment l'éducation, par essence « sans frontières », peut-elle ou doit-elle s'ancrer en un lieu, une histoire et un temps pour y répondre spécifiquement ? Ces questions classiques sont ici abordées de manière plurielle : protection de la spécificité de l'école comme lieu intermédiaire, protection de l'enfance et de la construction du sujet, relations entre cultures ; il s'agit dans ce dossier, issu d'un colloque de la Sofphied (Société francophone de philosophie de l'éducation) de saisir les questions politiques et éthiques posées par l'idée de frontière(s) en éducation, les frontières étant comprises non comme des barrières, mais comme des seuils et des lieux de passages.

### Résumé des articles

#### ■ PHILIPPE FORAY

*Où sommes-nous lorsque nous sommes à l'école ?*

Où sommes-nous quand nous sommes à l'école ? A cette question, la tradition politique française répond en reliant l'espace scolaire et le domaine public : l'école (publique) est une institution publique. Les analyses d'Hannah Arendt (et de Paul Ricoeur) suggèrent une autre réponse : l'école n'appartient pas à une seule sphère ; elle est à l'intersection de plusieurs (privé, social, public). Cet article expose cette idée et examine certaines des conséquences du lien entre l'école et la sécularisation.

#### ■ ANDRÉ PACHOD

*De l'école sanctuaire à l'école sans murs*

L'école française se vit dans un espace/temps marqué par des frontières matérielles ou symboliques. L'école dite entre les murs peut se définir, en référence au langage religieux, comme un sanctuaire et une clôture qui séparent, protègent, régulent. L'école-sanctuaire et la clôture scolaire favorisent la forme scolaire qui désigne le mode d'organisation de l'école tel qu'il s'est peu à peu imposé en Occident depuis le XVI<sup>e</sup> siècle pour se répandre largement ailleurs. Les évolutions de la société, de la scolarisation, des méthodes d'enseignement et d'apprentissage ne cessent de mettre en question cet idéal-type qui est appelé à évoluer, voire disparaître. En société cognitive et néo-libérale, l'école peut se vivre sans les murs : formation à distance, classe virtuelle, MOOC. Ces réalités questionnent l'avenir de l'école dans ses formes, ses méthodes et, surtout, dans ses finalités actuelles et futures.

#### ■ CHRISTINE FOCQUENOY

*Du surveillant général cerné par les murs au conseiller principal d'éducation, passeur de frontières*

Le surveillant général qui faisait régner l'ordre dans les établissements secondaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles a marqué l'imaginaire collectif en laissant une image de « surgé », implacable et répulsif, gardien de la clôture scolaire. Dans les représentations, le « surgé », symbolise une discipline scolaire honnie, Un travail archivistique et le recueil de témoignages d'anciens surveillants généraux ont permis de cerner le profil historique du surveillant général. Il révèle un quotidien cerné par les murs architecturaux, symboliques et hiérarchiques. La clôture reflète métaphoriquement la relation éducative. L'exaltation de la discipline s'atténue avec la réforme de 1890. Mais c'est surtout dans les années 1950-1960 que les frontières institutionnelles et symboliques vont s'ouvrir. C'est sur ce

terreau fertile qu'éclôt le conseiller principal d'éducation (CPE). Le changement d'appellation marque une réelle volonté de rupture, entre le « bon disciplinaire » du XIXe siècle et le conseiller. Néanmoins, nous montrerons que ce nouvel acteur scolaire se heurte à des frontières qui altèrent son identité professionnelle. Il hérite de la scission originelle éducation versus enseignement et de l'image mythique de son « ancêtre », le surveillant général. La marge, espace spatio-temporel spécifique du conseiller d'éducation est source d'inconfort pour les personnels mais de fécondité pour s'instituer en passeur de frontières.

#### ■ **ÉRIC DUBREUCQ**

##### *Pouvoir éducatif et frontières du moi*

Il y a des frontières extérieures, entre les pays, mais aussi celles, intérieures, qui circonscrivent et constituent l'éducation du moi. Une généalogie des espaces du moi montrera que celui-ci oscille entre trois types de prescriptions éducatives : tantôt il convient de l'inscrire dans des « cercles » sociaux hiérarchisés (Émile Durkheim), tantôt il s'agit de l'extraire de la « vallée » où l'enferme son égocentration (Jean Piaget), tantôt on doit le placer dans un « milieu » pour le socialiser (Roger Cousinet). Les frontières intérieures du moi se délimitent au croisement de trois stratégies éducatives d'intégration, de libération et de socialisation.

#### ■ **SAMIA LANGAR**

##### *L'Islam dans l'école : une frontière invisible ?*

La loi française prohibant le port de signes ostentatoires dans l'enceinte scolaire semble avoir mis fin aux « affaires du voile ». Toutefois, une scène quotidienne s'observe désormais devant les portes des établissements scolaires accueillant des élèves français de culture et de confession musulmanes : des jeunes filles venues voilées ôtent leur voile avant de pénétrer dans l'espace scolaire et s'en revêtent dès qu'elles le quittent. Ces gestes effectués sur le seuil de l'école tracent symboliquement des lignes de passage qui sont aussi des lignes de partage : entre espace scolaire et espace public, entre régimes de visibilité, entre particularisme et universalisme, entre inclusion et exclusion. Plus généralement, ces lignes de partage ébranlent et réinterrogent la laïcité elle-même et l'universel dont elle se réclame.

#### ■ **JEAN-MARC LAMARRE**

##### *L'éducation interculturelle : une éducation aux frontières*

Avec l'avènement du Monde, nous sommes entrés dans l'âge de l'inséparation qui ne supprime pas les frontières mais les brouille et qui généralise les transferts culturels et l'hybridation entre les cultures. Aujourd'hui, l'éducation ne peut plus être seulement nationale, elle doit devenir (et en un sens elle l'est déjà) cosmopolitique et interculturelle. L'éducation interculturelle est une éducation frontalière. Elle doit être à la fois critique et herméneutique. Critique : la diversité culturelle est inséparable de rapports de domination entre les cultures. Herméneutique : l'éducation interculturelle est un apprentissage simultané du propre et de l'étranger qui crée un espace-tiers d'hybridation entre cultures propres et cultures étrangères et qui donne à chacun la possibilité d'une identité frontalière, relationnelle et plurielle.

#### ■ **BÉRENGÈRE KOLLY**

##### *Abolir les frontières dans la classe ?*

Poser la question des frontières à l'école peut s'effectuer sous des formes multiples : entre les différents espaces scolaires, frontières temporelles entre les différents temps éducatifs, frontières, enfin, liées aux contenus d'enseignements. Ce texte propose d'étudier les frontières à l'intérieur même de la salle de classe, espace clos et limité, mais non homogène. Si les frontières sont aussi des lieux de passage, des seuils, comment envisager les effets de seuil au sein même de l'espace classe, en les envisageant comme des enjeux éducatifs ? Quels effets pourraient avoir l'abolition de ces mêmes frontières dans une classe ? Nous proposons de saisir ces enjeux de manière inhabituelle, en commençant ce texte non par un exposé d'ordre théorique ou philosophique, mais par la description succincte de cartes dessinées rendant compte des mouvements, des chemins d'élèves et d'une enseignante dans deux classes (aux pratiques montessorienne et apparentée) aux frontières abolies. Ces cartographies seront ensuite confrontées à un modèle opposé, disciplinaire, comme archétype d'un fonctionnement sur des frontières rigides et infranchissables. En réintroduisant les notions de seuil et de limite, nous esquisserons enfin ce que pourraient être les conditions présidant à une abolition des frontières dans la classe, en soulignant l'importance de rendre cet espace habitable et habité.

## Varia

### ■ FRÉDÉRIC DUPRÉ

*Les dispositifs ULIS au collège : quelles articulations entre la classe et le regroupement spécialisé ?*

Notre objet d'étude concerne les dispositifs ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) au sein du collège français. Ceux-ci permettent à des élèves reconnus institutionnellement handicapés d'avoir une scolarité dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un dispositif de soutien. L'organisation de ces dispositifs place les élèves au cœur de deux systèmes didactiques : celui de la classe ordinaire et celui du regroupement spécialisé. À travers deux études de cas, nous étudions les articulations entre le système didactique principal (classe de mathématiques) et le système didactique auxiliaire (regroupement spécialisé) afin de mettre en évidence des actions qui permettent de synchroniser les cadres temporels produits par ces deux systèmes didactiques.

### ■ JESSYCA TRETOLA

*Le recours au français langue maternelle dans les praxéologies des professeurs des écoles en séances de langue vivante étrangère*

Notre objet d'étude concerne les dispositifs ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) au sein du collège français. Ceux-ci permettent à des élèves reconnus institutionnellement handicapés d'avoir une scolarité dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un dispositif de soutien. L'organisation de ces dispositifs place les élèves au cœur de deux systèmes didactiques : celui de la classe ordinaire et celui du regroupement spécialisé. À travers deux études de cas, nous étudions les articulations entre le système didactique principal (classe de mathématiques) et le système didactique auxiliaire (regroupement spécialisé) afin de mettre en évidence des actions qui permettent de synchroniser les cadres temporels produits par ces deux systèmes didactiques.